



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE : LES RIZICULTEURS NIGÉRIENS S'ORGANISENT ET AGISSENT !

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

INTRODUCTION

Cet atelier sur l'ODD 2 en lien avec la production rizicole et le changement climatique se base sur une série de vidéos réalisées par SOS Faim. Ce dossier pédagogique sur les enjeux liés au changement climatique en lien avec la problématique de la sécurité alimentaire illustre, à travers un exemple concret au Niger, comment les agriculteurs s'organisent pour augmenter leur production et assurer la sécurité alimentaire de leur pays, tout en respectant les ressources naturels et l'environnement. Ce dossier est composé d'une partie destinée aux élèves permettant d'analyser les vidéos et réaliser le jeu de rôle y afférant, et d'un correctif avec une partie complémentaire apportant quelques précisions supplémentaires aux enseignants.



OBJECTIFS

- Exposer, à travers l'exemple du Niger, les liens entre production alimentaire et changement climatique ;
- Illustrer comment les organisations paysannes et ses membres peuvent s'organiser pour produire dans le respect de leur environnement tout en contribuant à la sécurité et la souveraineté alimentaire de leur pays ;
- Comprendre pourquoi la production et la consommation locales sont tellement importantes pour garantir la sécurité alimentaire et lutter contre le changement climatique ;
- Présenter les moyens d'action et les fonctions d'une organisation paysanne pour aider leurs membres à œuvrer en faveur du respect du droit à l'alimentation, de la sécurité alimentaire de leurs pays et de la lutte contre le changement climatique.

COMPÉTENCES

- Travail individuel et de groupe
- Argumentation
- Prise de parole en public

DÉROULÉ DE L'ATELIER

PARTIES	EXPLICATIONS	DURÉE (~90 MIN.)
I. Introduction	Introduire la problématique de la production alimentaire, de la faim et de la malnutrition et ses liens avec le changement climatique	10 minutes
II. Les Vidéos	Visionnage des capsules vidéos sur les enjeux du changement climatique en lien avec la sécurité alimentaire au Niger et questions sur les vidéos	25 minutes
III. Jeu de rôle	Travail en groupes sur les appuis et fonctions d'une Organisation Paysanne (OP) pour améliorer la production et la sécurité alimentaire	40 minutes
IV. Conclusion	Vidéo finale servant de résumé et de rappel des éléments appris lors de l'atelier	10-15 minutes

I. INTRODUCTION

L'enseignant peut commencer cet atelier sous forme de conversation libre en posant la question suivante :



A votre avis, à l'heure actuelle, la Terre produit-elle suffisamment d'aliments pour parvenir à nourrir tous les habitants de la planète et même une population toujours croissante ?

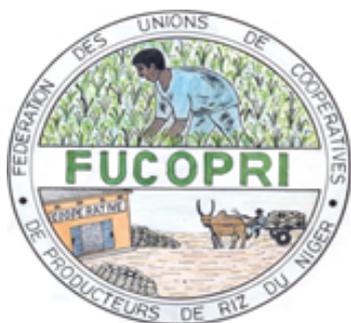
Réponse : Oui ! La Terre est en mesure de nourrir plus de 12 milliards de personnes ; la faim dans le monde n'est donc pas un problème de production de nourriture, mais bien un problème de répartition et de redistribution des ressources.

Explications : Ce n'est pas la nourriture qui manque : on en produit assez pour que personne n'en soit privé. La faim est plutôt un problème de pauvreté et d'accès à la nourriture. Ainsi plus de 800 millions de personnes souffrent toujours de sous-alimentation chronique, ce qui représente 1 personne sur 9 dans le monde. 80% des personnes qui ont faim sont des agriculteurs, des éleveurs ou des pêcheurs ainsi que leurs familles. **Produire de la nourriture, sans pouvoir se nourrir, c'est qu'on appelle le paradoxe de la faim.** Alors que la faim dans le monde était en baisse, le nombre de personnes touchées par la faim est en lente augmentation depuis 2015, un phénomène qui prend à nouveau de l'ampleur au vue des multiples crises que le monde traverse, depuis la pandémie liée à la COVID-19 puis les conséquences de la guerre en Ukraine sur le marché mondial des céréales et oléagineux. On n'atteint donc non seulement pas l'ODD 2 « Zéro Faim » mais on s'en éloigne même peu à peu de cet objectif.

Un phénomène moins connu est celui de la malnutrition qui frappe les pays développés (pays industrialisés du Nord) comme les pays dits en développement (pays du Sud global) : plus de deux milliards d'adultes, d'adolescents et d'enfants sont désormais obèses ou en surpoids, et plus de 3 milliards de personnes n'ont pas accès à une nourriture saine. Les répercussions de cela sont sévères, qu'il s'agisse de santé publique ou de la qualité de vie des personnes et des collectivités.

Ces tendances inquiétantes coïncident avec une baisse de l'accès à la terre, une dégradation accrue des sols et de la biodiversité, et une multiplication des événements météorologiques extrêmes. L'impact du changement climatique sur l'agriculture ne fait qu'aggraver la situation.

Pour mieux comprendre les enjeux liés au changement climatique et comment ceux-ci sont liés au défis de la sécurité alimentaire, SOS Faim a préparé une série de capsules vidéos pour illustrer, à travers l'exemple d'une organisation paysanne au Niger, comment les agriculteurs peuvent réconcilier production alimentaire et préservation de l'environnement.



La Fédération des Unions des Coopératives de Riziculteurs (FUCOPRI) regroupe un peu plus de 31 000 producteurs de riz nigériens. Son objectif : Développer la filière rizicole au Niger au profit de ses membres afin notamment, de rendre le pays moins dépendant des importations de riz en provenance d'Asie.

Le contexte

Le Niger est un pays sahélien extrêmement vulnérable du fait de son exposition aux risques climatiques (sécheresse, inondations, hausse des températures), de décennies de mauvaise gouvernance et de difficultés pour l'accès à la terre et l'eau, notamment en vue de la forte hausse démographique qu'a connu ce pays.

Forte de 3 millions d'habitants en 1960, la population du Niger est estimée à plus de 20 millions d'habitants en 2018. Le pays possède le taux de fécondité le plus élevé au monde avec 7,6 enfants par femme en moyenne.

L'agriculture dans ce pays sahélien repose sur un équilibre précaire fortement menacé par le dérèglement climatique. L'alternance des saisons se caractérise par une grande irrégularité avec des périodes de sécheresse, suivies de fortes précipitations conduisant régulièrement à des inondations. L'agriculture est donc fortement soumise aux aléas climatiques.

Depuis une cinquantaine d'années, le riz a pris une place de plus en plus importante dans les habitudes alimentaires des Nigériens. Le riz est quotidiennement consommé par de nombreuses familles. La production nationale du riz représente le tiers de la consommation de riz au niveau national, la majorité de cette céréale doit donc toujours être importée.

Créée en 2001, l'organisation paysanne FUCOPRI fournit plusieurs services à ses membres, comme du conseil technique pour améliorer durablement la production et la valeur ajoutée dégagée par les riziculteurs, des appuis divers comme l'approvisionnement en intrants, le financement, la transformation et la commercialisation. Par ailleurs, elle représente les intérêts de ses membres auprès du gouvernement nigérien afin de rendre le Niger moins dépendants des importations de riz en provenance d'Asie et améliorer la sécurité alimentaire du pays.



II. LES VIDÉOS

Après l'introduction, les enseignants peuvent montrer les différentes vidéos aux élèves. Toutes les vidéos sont disponibles sur la [page Vimeo de SOS Faim](#) et vous trouverez ci-dessous les liens vers chaque vidéo en cliquant soit sur le titre, soit sur l'image associée à la vidéo.

Toutes les vidéos durent environ 2 minutes et traitent à chaque fois d'un aspect spécifique concernant les enjeux du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Pour chaque vidéo on a préparé une question à laquelle les élèves sauront répondre après avoir vu chaque vidéo. Vous pouvez leur laisser quelques minutes à chaque fois pour répondre aux questions à l'issue d'une vidéo et leur fournir les réponses avec quelques informations supplémentaires à la fin.



Capsule 1 : Enjeux du changement climatique

La première vidéo présente les enjeux du changement climatique et la manière dont ces enjeux sont liés à ceux de la sécurité alimentaire.

Elle explique pourquoi le changement climatique et la pression sur les ressources naturelles sont liés à l'activité humaine et comment des organisations paysannes peuvent appuyer leurs membres à concilier les enjeux du changement climatique avec le défi d'un approvisionnement alimentaire en quantité en qualité suffisante pour nourrir la population.



II. LES VIDÉOS

Capsule 2: Œuvrer pour une riziculture durable



La deuxième vidéo de la série montre comment les riziculteurs nigériens, membres de la FUCOPRI, s'organisent pour mettre en œuvre une riziculture durable au Niger et quels bénéfices écosystémiques et économiques ceci présentent pour eux et leurs communautés.

Capsule 3 : Produire et consommer local



Cette troisième vidéo décrit et explique les nombreux bénéfices de la production et de la consommation locale des produits alimentaires pour la sécurité alimentaire d'un pays et pour lutter contre changement climatique.

Capsule 4 : Le soutien à des OP structurées



La quatrième vidéo explique les nombreuses fonctions et les avantages que présentent les Organisations Paysannes (OP) pour les paysans et les producteurs agricoles qui en sont membres et pourquoi il est si important d'appuyer leur travail.

QUESTIONS ASSOCIÉS AUX VIDÉOS

Les fiches de questions à distribuer aux élèves se trouvent en Annexe 1 du document. Ci-dessous vous trouverez le correctif avec des explications complémentaires que vous pouvez discuter en classe en donnant les solutions aux questions aux élèves.

Capsule 1 : Enjeux du changement climatique



Question : Qu'est-ce que l'anthropocène ?

Réponse : On entend par anthropocène l'ère du réchauffement climatique due à l'activité humaine.

Explication supplémentaire :

L'Anthropocène est une nouvelle époque géologique qui se caractérise par l'avènement des hommes comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques. C'est l'âge des humains ! Cette nouvelle phase géologique dont la révolution industrielle du XIXe siècle serait le déclencheur principal, est marquée par la capacité de l'homme à transformer l'ensemble du système terrestre. En effet, les scientifiques ont observé au cours de ces cinquante dernières années le déclin rapide des fonctions et des services de l'écosystème de la planète, en particulier sa capacité à réguler le climat sur le long terme dans les espaces habitables et cultivables.

QUESTIONS ASSOCIÉS AUX VIDÉOS (SUITE)

Capsule 2 : Oeuvrez pour une riziculture durable

Question : Quels sont les bénéfices de la protection des bas-fonds ?

Réponse : Elle **protège la biodiversité**, elle aide à **optimiser la production agricole** et **crée une plus-value économique**. En aménageant les bas-fonds, les riziculteurs peuvent **retenir l'eau de pluie pour permettre l'irrigation de leurs cultures de riz et préserver l'écosystème autour**. Ainsi, même en zone aride, la culture de céréales reste possible grâce à l'aménagement des bas-fonds, car les reliefs retiennent naturellement les eaux de pluie. La création de barrières d'arbres autour des bas-fonds protège contre l'ensablement. **La création de parcelles avec un étang piscicole permet aux communautés de s'approvisionner en eau et en poissons permettant de créer des revenus supplémentaires aux habitants des communautés et améliorer leur nutrition**. En contre-saison, les cultures maraichères permettent de compléter les revenus et l'alimentation. **L'augmentation de la diversité des activités productives au fil des saisons permet d'éviter les périodes d'inactivité** qui sont souvent associées à une insécurité alimentaire et à des carences nutritionnelles.

Explications supplémentaires :

Les bas-fonds sont des dépressions du relief (« cuvettes »), qui retiennent naturellement les eaux de pluie et permettent de cultiver leurs pentes.

QUESTIONS ASSOCIÉS AUX VIDÉOS (SUITE)

Afin de préserver ces espaces de l'ensablement, on commence par créer une barrière protectrice d'arbres, en plantant en périphérie du bas-fond des espèces d'arbres locales et adaptées au climat. Sur les pentes de la cuvette, on installe des casiers rizicoles : ce sont de petites parcelles cultivées individuellement pour produire du riz à la saison des pluies. Ce riz constitue la base de l'alimentation, sa vente permet de dégager le plus gros de revenus des familles d'agriculteurs. Par ailleurs, le fond de la cuvette peut être aménagé en étang afin de faire de la pisciculture, géré par la communauté. Cette activité permet d'approvisionner le village en poisson, et fournit des revenus complémentaires aux agriculteurs, ainsi qu'une source importante de protéines, ce qui permet de lutter contre la malnutrition en particulier chez les enfants. Enfin, en contre saison, c'est-à-dire en période d'hors saison pour la production de riz, les agriculteurs peuvent réaliser des cultures maraîchères pour compléter leur alimentation et leurs revenus. Au Sahel, avec la forte adversité climatique, la préservation des bas-fonds, au-delà des questions économiques inhérentes à leur mise en valeur, est un défi pour la protection de la biodiversité animale et végétale, car ce sont souvent des zones de concentration des espèces d'oiseaux, de rongeurs, d'insectes, de poissons et d'arbustes et d'herbacées.

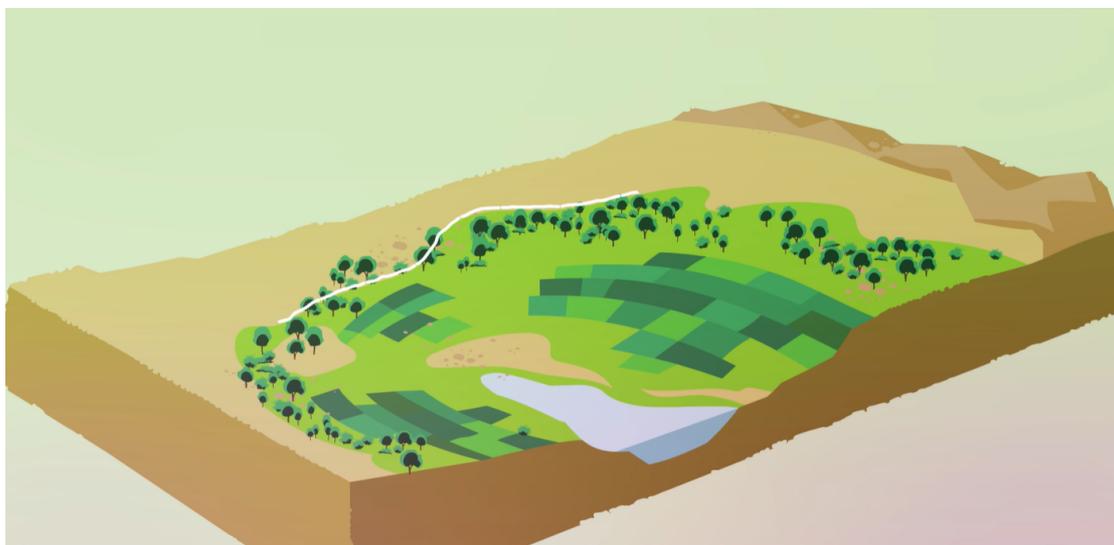


Illustration d'un bas-fond

QUESTIONS ASSOCIÉS AUX VIDÉOS (SUITE)

Capsule 3 : Produire et consommer local

Question : Quelles sont les bénéfices de produire et de consommer localement ?

Réponse : Afin de **réduire la dépendance d'une communauté à l'égard des marchés éloignés, des intermédiaires et des fluctuations du prix des denrées alimentaires**, une option consiste à renforcer les systèmes alimentaires locaux. La production locale de denrées alimentaires **permet d'être plus résilient en cas de choc ou de l'évolution des cours et donc des prix sur le marché international**. Cela **renforce l'économie locale en permettant de créer toute une économie autour de la production, comme par exemple la transformation des produits alimentaires ou le commerce de ces produits**. Ces activités génèrent du revenu et crée des emplois. Au fur et à mesure que le paysage rural se transforme, l'activité économique sur le lieu d'exploitation et en dehors de celui-ci est en mesure de prospérer. **La production locale permet d'ailleurs d'avoir accès à des produits alimentaires de qualité, riches en micronutriments et vitamines, car ils peuvent être récoltés à maturité, vendus à proximité et consommés rapidement**. Le fait que les produits sont consommés non loin de là où ils sont produits permet en outre la **réduction de gaz à effet de serre liés au transport des aliments sur de longues distances**.

QUESTIONS ASSOCIÉS AUX VIDÉOS (SUITE)

Capsule 4 : Le soutien à des OP structurées

Question : Quelles sont les fonctions et atouts d'une Organisation Paysanne pour les paysans et producteurs agricoles qui en sont membre ?

Réponse : Les **Organisations Paysannes (OP)** permettent de **mutualiser les moyens de productions, les idées, les expériences et les connaissances techniques**. En tant qu'organe représentatif de ses membres producteurs, elles peuvent **défendre leurs intérêts politiques et financier** et participer au débat public au niveau politique. **Les OP peuvent aider leurs membres à organiser l'accès à des services matériels, techniques et commerciaux**. La FUCOPRI a ainsi obtenu des prix plus bas pour l'électricité pour ses membres, elle a pu organiser des ventes groupées, a pu négocier de meilleures conditions d'achats de matériaux d'intrants et de semences via des achats groupés ainsi qu'un accès aux financements, et elle organise des formations pour ses membres. **Ces différents soutiens permettent aux riziculteurs d'augmenter leur production et d'améliorer leurs revenus. De cette façon, l'action des OP contribue à stimuler la production locale et à améliorer la disponibilité de produits locaux sur le marché.**



III. JEU DE RÔLE

LES ORGANISATIONS PAYSANS – UNIR SES FORCES POUR SOUTENIR LES PETITS PRODUCTEURS

Déroulement : Pour ce jeu de rôle, les élèves doivent être répartis en 4 groupes qui représentent chacun une des 4 Organisations Paysannes repris sur les fiches personnages (en Annexe 2). Chaque groupe prend ensuite connaissance de la fiche expliquant le contexte et la problématique (voir ci-dessous) et de la fiche présentant une des 4 organisations paysannes. Sur cette base, les groupes peuvent préparer une présentation synthétique de leur organisation et de ses actions ainsi qu'un plan avec des actions qu'ils souhaitent réaliser pour appuyer les petits producteurs de riz à surmonter les défis qu'ils rencontrent.

Après que chaque groupe a fini ses préparatifs, un ou plusieurs représentants de chaque Organisation Paysanne présente(nt) à tour de rôle et en 5 minutes leur Organisation Paysanne et leurs idées d'actions. Ensemble, les 4 organisations doivent ensuite se mettre d'accord sur un mode de collaboration. Le choix doit faire l'objet d'une argumentation construite et être participative.

Les 4 organisations paysannes représentées sont [1] :

- La FUCOPRI, la Fédération des Unions des Coopératives de Riziculteurs du Niger
- Le ROPPA, le réseau des organisations des paysans et producteurs agricoles ouest-africains
- Le CRCOPR, le Cadre Régional de Concertation des Organisations de Producteurs de Riz d'Afrique de l'Ouest
- La FCMN-Niya, une fédération de producteurs maraîchers au Niger.

[1] Toutes les OP citées existent réellement, or pour ce jeu on a retenu que quelques actions de chaque organisation et des explications simplifiées sur leurs rôles et des services fournies aux membres. Par ailleurs, si ces organisations existent, cette rencontre a été imaginée uniquement pour ce jeu.

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

A l'occasion d'un forum sur l'agriculture au Niger, les représentants de 4 organisations paysannes, dont la vôtre, rencontrent différents paysans et producteurs de riz et ont l'occasion d'échanger avec eux sur leurs problèmes et leurs besoins :

- Plusieurs producteurs se plaignent de la problématique du riz importé d'Asie qui fait concurrence à leur production de riz local. Ce riz importé est souvent vendu moins cher sur le marché que le riz produit localement. Le fait que le riz importé soit vendu à prix plus bas et que les marques de riz local sont moins connues font que les consommateurs n'ont pas tendance à acheter le riz produit localement, mais achète plus souvent le riz venu d'Asie. De fait, les producteurs de riz nigériens ne trouvent pas ou peu de vendeurs pour leurs produits et se voit souvent forcés de soit perdre leur production ou de vendre leur riz à perte, ce qui fait qu'ils ne savent donc pas vivre correctement de leur travail.
- Lié au fait qu'ils ne sont pas justement rémunérés pour leur travail et ne gagnent pas assez d'argent pour couvrir leurs frais de production, les paysans rapportent aussi qu'ils ont souvent des difficultés pour acheter les divers intrants (fertilisants, semences, etc.) et le matériel agricole nécessaires pour leur production car les prix de ces derniers ont d'ailleurs augmenté, de façon à ce que certains producteurs n'ont pas d'autres choix que de s'endetter pour les acheter au risque de ne plus pouvoir produire du tout sinon et perdre la base de leur existence.



CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE (SUITE)

- Beaucoup de producteurs sont d'ailleurs très déçus et frustrés du peu d'aide et de soutiens qu'ils reçoivent de la part de l'Etat. Non seulement les producteurs ne sont pas subventionnés par l'Etat, ce qui ne leur permet pas de se développer, mais en plus les accords commerciaux ne protègent pas assez le marché national contre la concurrence des produits importés et vendus moins chers, ce qui menace l'existence des petits producteurs locaux.
- L'Etat nigérien cherche par contre à acheter des produits locaux, dont du riz, pour alimenter leurs stocks mais ne savent pas en trouver en quantité suffisante sur le marché n'ayant pas les moyens de faire des petits achats individuels auprès des paysans eux-mêmes. L'Etat a besoin de pouvoir acheter des stocks de riz importants mais souhaite pouvoir faire des achats centralisés auprès d'un vendeur unique pour faciliter le transport et diminuer les frais qui y sont liés.



D'après ce que vous avez appris des vidéos et des discussions en classe, quelles solutions les 4 Organisations Paysannes peuvent-elles proposer à ces producteurs pour les aider à résoudre leurs problèmes?

Référez-vous à votre fiche sur l'Organisation Paysanne que vous représentez et inspirez-vous de leur secteur d'action pour proposer des solutions aux problèmes des paysans que vous avez rencontrés au Forum de l'agriculture.

PISTES DE RÉFLEXION ET DE SOLUTIONS DE COLLABORATION

Afin de simplifier le travail en groupes et de donner des pistes de collaboration aux étudiants, on vous propose ici joint des pistes de solution sur les façons dont les 4 organisations paysannes pourraient collaborer et de donner des pistes de réflexion qu'on pourrait offrir aux élèves s'ils ne savent plus comment avancer.

A la lecture des différentes fiches liées aux 4 organisations, on verra que chaque organisation se spécialise dans 1 des 4 grands domaines d'intervention, qui sont :

- Les achats groupés d'intrants agricoles
- Les ventes groupés des produits de leurs membres aux acheteurs institutionnels
- La formation de leurs membres
- Les campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour valoriser la production locale et mieux soutenir les petits producteurs locaux.

Une possible piste de collaboration des 4 organisations serait donc que chaque organisation intensifie son travail selon sa spécialisation et qu'ensemble les 4 organisations se complètent ainsi dans leur travail respectif.

Une autre possibilité serait que les organisations se renforcent mutuellement dans leur travail qu'ils font en commun. Ainsi le ROPPA et le CRCOPR pourraient travailler ensemble sur des campagnes de plaidoyer politique pour ainsi amplifier leur voix et demander des taxations sur les produits importés afin de développer la filière de production du riz au niveau national et avoir plus d'impact que si chacun travaillait de son côté.

Ou encore, la FCMN-Nyja, qui est la seule des organisations à offrir le système de warrantage à ses membres, pourrait collaborer avec les autres organisations pour les aider à se former et mettre en place ce système de prêt pour leurs membres également.

PISTES DE RÉFLEXION ET DE SOLUTIONS DE COLLABORATION (SUITE)

Les élèves sont donc vraiment libres de choisir les pistes qu'ils estiment les plus utiles et de décider s'ils préfèrent collaborer sur des solutions ou s'ils préfèrent la piste de la plus grande spécialisation au sein des organisations.

Pour lancer les discussions en plénière sur les modes de collaboration vous pouvez lancer les pistes de réflexion suivante :

- Dans ce que vous avez appris du travail des différentes organisations, voyez-vous des recoupements ? Serait-il possible de se concerter sur les travaux en commun des différentes organisations pour trouver ensemble des façons de collaborer, de se renforcer dans le travail?
- Pensez-vous qu'il serait plus utile si chaque organisation se spécialise davantage dans son domaine d'intervention prioritaire et de se partager les différentes tâches, ou bien serait-il favorable de collaborer plus sur une ou deux pistes d'action afin de consolider le travail dans ses domaines et y avoir une force de frappe plus importante?
- Serait-il peut-être mieux de se répartir par zones géographiques et travailler chacun sur un territoire plus restreint?
- Quelles pistes d'action pensez-vous sont les plus importantes/urgentes à mettre en oeuvre dans un premier temps? Faut-il investir plus de travail dans le palidoyer politique, ou serait-il d'avantage bénéfique de se recentrer plus sur la formation des membres pour produire mieux et de façon plus durable?

Différents groupes peuvent avoir différents points de vue sur ces questions, le but n'est pas de dire qu'il y a une solution correcte, mais qu'à travers une argumentation raisonnée, les groupes arrivent à un consensus entre eux et choisissent la ou les piste(s) qu'ils/elles préfèrent.

IV. CONCLUSION

Une fois que les élèves auront regardé toutes les vidéos et répondu aux questions associées, et qu'ils auront fini la partie jeux de rôles avec les OP, l'enseignant pourra montrer la vidéo finale de la série qui reprend les différents éléments traités dans les capsules vidéos et dans le jeu de rôle. Ce visionnage pourra servir en même temps à la correction des questions et servira de résumé et rappel des éléments appris lors de cet atelier.

Vidéo récapitulative : Dérèglement climatique : Les riziculteurs nigériens s'organisent et agissent !



V. ANNEXES

1. FICHES QUESTIONS POUR ÉLÈVES
2. FICHES DESCRIPTIVES DES 4 ORGANISATIONS PAYSANNES
3. GLOSSAIRE

I. FICHES QUESTIONS

Vidéo 1 : Enjeux du changement climatique

Question : Qu'est-ce que l'anthropocène ?

Vidéo 2 : Enjeux du changement climatique

Question : Quels sont les bénéfices de la protection des bas-fonds ?

I. FICHES QUESTIONS

Vidéo 3 : Produire et consommer local

Question : Quelles sont les bénéfices de produire et de consommer localement ?

Vidéo 4 : Le soutien à des Organisations Paysannes

Question : Quelles sont les fonctions et atouts d'une Organisation Paysanne pour les paysans et producteurs agricoles qui en sont membre ?

2. FICHES DESCRIPTIVES

LA FUCOPRI - FÉDÉRATION DES UNIONS DES COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS DE RIZ



La FUCOPRI est une organisation paysanne créée en 2001 et spécialisée sur la filière de riz au Niger. Elle compte environ 30.000 membres. Sa vision du développement agricole repose sur une agriculture familiale garantissant à la fois la sécurité alimentaire et la génération d'un revenu supplémentaire pour les producteurs qui permette de satisfaire les besoins vitaux de leurs familles (achats de nourriture, frais de scolarité pour les enfants, frais pour les soins de santé, etc.).

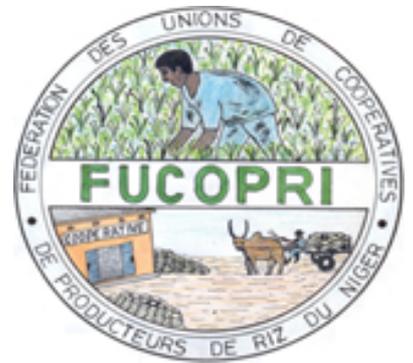
Mission

La mission de la FUCOPRI est de développer filière rizicole au profit de ses membres par le biais de services rendus aux producteurs à la fois dans le domaine économique (approvisionnement en intrants ; commercialisation), et dans le domaine politique (défense des intérêts des riziculteurs).

Secteur d'action

- La FUCOPRI a pour activité principale la vente du riz produit par les membres à des acheteurs institutionnels locaux (c'est-à-dire des administrations rattachées au gouvernement), afin d'avoir des débouchés assurés garantissant l'achat d'une partie de la production annuelle tout en bénéficiant de prix négociés à l'avance pour assurer ainsi un prix juste et rémunérateur pour les producteurs membres.

LA FUCOPRI - FÉDÉRATION DES UNIONS DES COOPÉRATIVES DE PRODUCTEURS DE RIZ (SUITE)



- La FUCOPRI procède régulièrement à des approvisionnements en intrants et matériaux agricoles via des achats groupés pour ses membres afin de les faire bénéficier de conditions tarifaires améliorées, donc de prix plus bas pour eux que s'ils auraient dû les faire individuellement. En achetant de plus grandes quantités d'intrants, les représentants de la FUCOPRI peuvent négocier des réductions de prix sur leurs achats et donc faire profiter leurs membres de prix réduits pour leurs intrants.
- La FUCOPRI offre des formations à ces membres pour renforcer leurs capacités et pour améliorer la production, donc diverses formations sur des pratiques agricoles leur permettant de produire plus et à moindre coûts, et des formations sur la commercialisation du riz au Niger.
- La FUCOPRI mène également des actions de plaidoyer politique en faveur du riz produit localement, et organise des campagnes d'informations et de sensibilisation pour une meilleure valorisation de ces produits par l'Etat ainsi qu'une plus grande reconnaissance du riz local auprès des consommateurs nigériens.



2. FICHES DESCRIPTIVES

LE ROPPA - RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Le ROPPA est une initiative propre aux organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Il regroupe des organisations paysannes nationales entre autres au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée, au Mali, au Sénégal, au Togo et aussi au Niger. Dès sa création en juin 2000, le ROPPA s'est positionné comme l'outil de défense et de promotion des agricultures familiales, qui constituent le principal système de production en Afrique de l'Ouest.

Mission

Le ROPPA a pour mission de favoriser le développement des exploitations familiales et de l'agriculture paysanne à travers la réalisation de campagnes d'information et de plaidoyer politique pour la création de meilleurs cadres réglementaire et de soutiens aux petits producteurs. Le ROPPA souhaite également à consolider les liens d'entraide et de coopération entre les organisations paysannes pour leur permettre de devenir des moteurs du développement local.

Secteur d'action

- Depuis 2015, le ROPPA s'engage principalement dans une campagne d'information et de plaidoyer afin de promouvoir la filière du riz local, car le riz produit localement est concurrencé par du riz importé d'Asie, vendu moins cher sur le marché que le riz produit localement. Pour lutter contre ce phénomène, le ROPPA s'engage pour que l'Etat nigérien s'implique plus dans la filière rizicole locale en mettant en place une politique de taxation sur le riz importé, ce qui augmenterait son prix sur le marché et éviterait la concurrence déloyale faite au riz local.

LE ROPPA - RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DES PRODUCTEURS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



- Dans le cadre de cette campagne de plaidoyer, le ROPPA veut également que l'Etat s'engage à mieux soutenir les producteurs nigériens en leur accordant notamment des subsides ou d'autres aides financières ou matérielles.
- Le ROPPA organise également des échanges entre pairs engagés dans la production de riz au sein d'un même pays mais aussi dans des pays différents. Ceci permet de diffuser et de partager des connaissances paysannes et des bonnes pratiques agricoles entre les membres afin d'améliorer la production et la vente du riz au niveau national et sous régional, donc au niveau de l'Afrique de l'Ouest.



2. FICHES DESCRIPTIVES

LA CRCOPR - CADRE RÉGIONAL DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE RIZ D'AFRIQUE DE L'OUEST



Le Cadre Régional de Concertation des Organisations de Producteurs de Riz d'Afrique de l'Ouest (CRCOPR) est une organisation sous régionale qui regroupe les plates-formes nationales de producteurs de riz de 13 pays ouest-africains.

Mission

Le CRCOPR veut promouvoir et défendre les valeurs d'une agriculture paysanne performante et durable au service des exploitations familiales et des petits producteurs agricoles et encourager et accompagner la concertation et la structuration des producteurs agricoles dans chaque pays en vue de leur participation/implication dans la définition et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement des secteurs agricoles et ruraux.

Secteur d'action

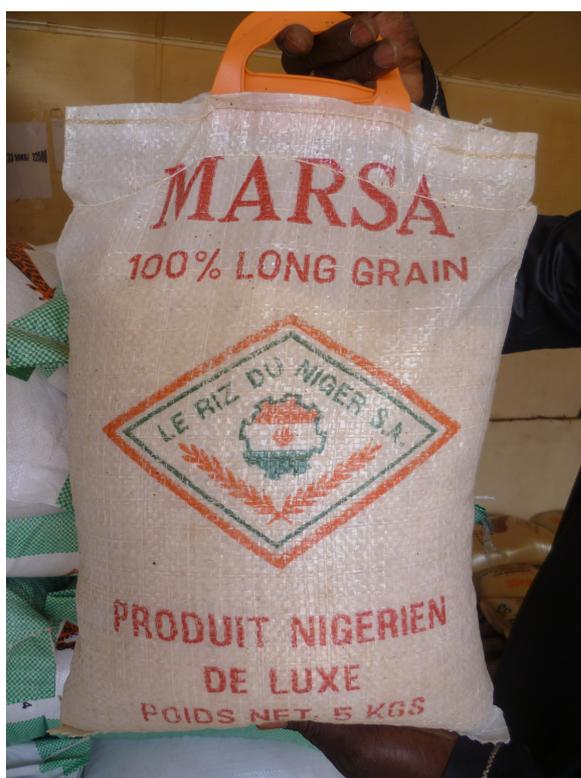
- Le CRCOPR réalise des actions de plaidoyer politique en faveur du soutien des politiques publiques à la filière riz local et pour une plus forte taxation des importations de riz en provenance de l'Asie qui concurrence trop le riz ouest-africain.
- Le CRCOPR organise des actions de renforcement des compétences de ces membres en plaidoyer politique notamment afin que les membres savent mieux comment défendre leurs intérêts face aux décideurs politiques.

2. FICHES DESCRIPTIVES

LA CRCOPR - CADRE RÉGIONAL DE CONCERTATION DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE RIZ D'AFRIQUE DE L'OUEST

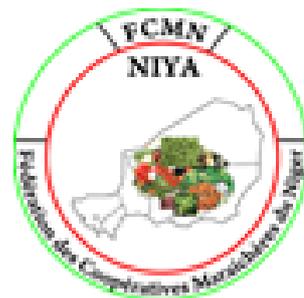


- Le CRCOPR se spécialise dans la formation ses membres dans les pratiques liées au Système de Riziculture Intensive (SRI). Le Système de Riziculture Intensive est une méthode de culture du riz qui produit des rendements nettement plus élevés avec la plantation de beaucoup moins de semis et l'utilisation de moins d'intrants (comme les engrais minéraux ou agrochimiques) et ayant besoin de moins d'eau par rapport aux autres méthodes de cultivation du riz. Cela permet donc aux producteurs de produire plus de riz tout en diminuant leurs coûts de production. De cette manière les producteurs peuvent améliorer leurs revenus en pouvant vendre plus et avoir des marges de bénéfices (la marge bénéficiaire est la différence entre le prix de vente et le coût de production d'un produit) plus importantes sur les ventes.



2. FICHES DESCRIPTIVES

LA FCMN-NIYA - FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MARAÎCHÈRES DU NIGER



La FCMN-Niya est une fédération de producteurs maraîchers au Niger. Le nombre de membres est évalué à 35.776 producteurs individuels répartis sur les huit régions du Niger.

Mission

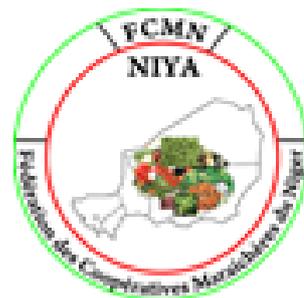
La FCMN-Niya veut soutenir l'émergence d'exploitations familiales durables concourant ainsi à l'amélioration des conditions de vie de ses membres. Cela passe par l'amélioration de l'accès aux intrants agricoles ; le renforcement des capacités techniques des membres en vue d'accroître leurs rendements et améliorer la qualité des produits, tout en préservant les sols et l'environnement.

Secteur d'action

- La FCMN-Niya met principalement en oeuvre des commandes groupées d'intrants agricoles pour négocier des meilleurs prix d'achats pour ces membres. En achetant de plus grandes quantités d'intrants, les représentants de la FCMN-NIYA peuvent négocier des réductions de prix sur leurs achats et donc faire profiter leurs membres de prix réduits pour leurs intrants.
- La FCMN-Niya sensibilise les producteurs sur les effets néfastes des engrais et des pesticides chimiques et leurs offrent des formations sur la production du compost et de biopesticides et sur leur bonne utilisation, afin de les aider à quitter les méthodes phytosanitaire conventionnelle chimiques très coûteux et mauvais pour la santé et l'environnement, et d'évoluer vers des méthodes alternatives et organiques moins chères et plus durables.

2. FICHES DESCRIPTIVES

LA FCMN-NIYA - FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MARAICHÈRES DU NIGER



- La FCMN-Niya réalise également des opérations de warrantage, aussi appelé crédit stockage. C'est un système de crédit rural qui consiste pour les petits producteurs à obtenir un prêt en mettant en garantie leur production dont ils pourront récupérer une partie en remboursant leur prêt. Ce système de warrantage permet aux petits producteurs d'avoir accès ainsi à un financement/prêt pour engager des achats nécessaires à leur production. Ceci est très importants, car trop souvent les petits producteurs n'ont pas accès à des prêts auprès des institutions financières classiques car ceux-ci jugent ces investissements trop risqués et craignent que les petits producteurs ne vont pas pouvoir leur rembourser les prêts.



3. GLOSSAIRE

Vous trouverez ci-dessous un petit glossaire avec des mots issus d'un vocabulaire spécialisé qui sont utilisés dans ce dossier.

1 ACHATS GROUPÉS

L'achat groupé permet aux participants de bénéficier de réductions tarifaires parce qu'ils sont nombreux. En effet, les commerçants et les entreprises sont souvent prêts à concéder un peu du prix de vente en échange d'une augmentation du volume de leurs ventes.

2 AGRICULTURE PAYSANNE OU FAMILIALE

L'agriculture paysanne est une idée de l'agriculture qui s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. C'est une vision qui affirme que l'agriculture n'a pas qu'un rôle de production de denrées alimentaires, mais a aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits agricoles. Cette agriculture vise la rémunération décente des producteurs de manière durable. Opposée au modèle agricole industriel, l'agriculture paysanne est menée comme un projet politique dont les acteurs s'entendent dans le désir de développer un système agricole alternatif. Pour réduire les intermédiaires, les voies d'approvisionnement sont réfléchies de manière à atteindre une autonomie au sein du territoire et les biens produits sont généralement vendus via des circuits courts.



3. GLOSSAIRE

3 CARENCES NUTRITIONNELLES

Les carences nutritionnelles sont des déficits en apports de nutriments qui sont la cause de sous-nutrition, de malnutrition et secondairement de maladies qui contribuent une mauvaise croissance, à des déficiences intellectuelles, à des complications périnatales et à un risque accru de morbidité et de mortalité.

4 DUMPING COMMERCIAL

La pratique du dumping commercial consiste à vendre une marchandise sur un marché étranger à un prix inférieur à celui pratiqué sur le marché intérieur. Cela se produit parfois lorsque certains pays subventionnent injustement des produits ou que des entreprises ont produit en excès et vendent leurs produits à prix réduit sur d'autres marchés.

5 INTRANTS AGRICOLES

En agriculture, on appelle intrants les différents produits apportés aux terres et aux cultures, qui ne proviennent ni de l'exploitation agricole, ni de sa proximité. Plus généralement on entend par intrant tout produit nécessaire à la marche d'une exploitation agricole, cela va du matériel agricole aux honoraires du vétérinaire. Les intrants correspondent donc aux ressources utilisées par l'agriculteur pour faire fonctionner son exploitation. Il peut s'agir des semences, de compost, d'engrais, de pesticides, niveleuses, matériel pour arrosage, etc.

3. GLOSSAIRE

6 MALNUTRITION

Par malnutrition, on entend les carences, les excès ou les déséquilibres dans l'apport énergétique et/ou nutritionnel d'une personne. Ce terme couvre 3 grands groupes d'affections :

- La dénutrition, qui comprend l'émaciation (faible rapport poids/taille), le retard de croissance (faible rapport taille/âge) et l'insuffisance pondérale (faible rapport poids/âge);
- La malnutrition en matière de micronutriments, qui comprend la carence en micronutriments (manque de vitamines et de minéraux essentiels) ou l'excès de micronutriments;
- Le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation (par exemple, les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et certains cancers).

7 MICRONUTRIMENTS

Les micronutriments sont des minéraux nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme, même s'ils n'apportent pas d'énergie comme les macronutriments (protéines, les graisses et les glucides). Il s'agit de minéraux comme le calcium ou le potassium d'un côté, et d'oligo-éléments comme le fer ou le fluor.



3. GLOSSAIRE

8 ORGANISATION PAYSANNE / ORGANISATION DE PRODUCTEURS (OP)

Par définition, une “organisation” est tout appareil social constitué par des individus qui se mettent ensemble pour atteindre certains objectifs bien déterminés en synergie d’action. Une organisation paysanne (OP) est donc un regroupement professionnel formel ou non d’acteurs ruraux et agricoles en vue de représenter les intérêts d’une communauté et de prendre en charge des fonctions dépassant les capacités de chacun de ses membres pris individuellement. Les OP sont des structures collectives qui revêtent de multiples formes (associations, coopératives, groupements, union de groupements, fédération d’unions de groupements, etc.). Elles ont au moins une caractéristique commune à savoir de regrouper des personnes qui, confrontées au même problème, décident d’unir leurs forces pour résoudre leurs difficultés communes. Établis sur le principe associatif, elles visent à accroître l’efficacité et la compétitivité économique des systèmes de production et à améliorer les conditions de vie des producteurs. Les objectifs d’une OP dépendent de leur domaines d’intervention. Elles se construisent comme un pont solide entre les individus et les différents groupes sociaux d’une part, l’Etat et les partenaires techniques et financiers d’autre part.

9 PLAIDOYER POLITIQUE

En politique, le plaidoyer, traduit aussi par défense des droits, est la défense écrite ou orale d’une opinion, d’une cause, d’une politique ou d’un groupe de personnes. Le plaidoyer vise souvent l’amélioration des conditions de vie et du bien-être de groupes défavorisés ou la protection d’entités ne pouvant se défendre elles-mêmes.

3. GLOSSAIRE

10 RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

La capacité, dans le temps, d'un système alimentaire à procurer à tous une alimentation suffisante, adaptée et accessible, face à des perturbations variées et même imprévues.

11 SAISON DE SOUDURE

Période qui se situe entre deux récoltes, précédant les premières récoltes de l'année en cours mais et durant laquelle les produits des récoltes précédentes viennent à manquer.

12 SYSTÈME DE RIZICULTURE INTENSIVE (SRI)

Le système de riziculture intensive est une technique de culture du riz qui permet d'augmenter les rendements de façon naturelle en repiquant un par un les plants jeunes au bout de 8 jours au lieu de 30 et en asséchant la rizière régulièrement.

13 SYSTÈME DE PRODUCTION INTÉGRÉ

La production intégrée est un système de production ayant une approche globale qui cherche à replacer l'agronomie au cœur des pratiques agricoles. Dans ce système, on tend à remplacer au maximum les intrants extérieurs par des processus naturels de régulation que l'on cherche à favoriser. Il s'agit d'agir sur le préventif plutôt que le curatif tout en respectant l'environnement et la santé. Ce mode de production repose sur la mise en place de systèmes de cultures conçus pour limiter dès le départ les risques liés aux maladies, insectes, etc. Il s'agit non plus de « lutter contre des ennemis » mais de rendre les systèmes de culture plus robustes vis-à-vis des bioagresseurs et de « protéger » les cultures plutôt que de « lutter contre ».

SOS FAIM

SOS Faim est une ONG de coopération au développement professionnelle créée en 1993 et agréée par le ministère des Affaires étrangères et européennes. Elle aspire à un monde sans faim en promouvant une forme d'agriculture alternative au modèle industriel dominant : familiale, plus durable, résiliente et solidaire.

Au Luxembourg, ses missions sont :

- Éducation au développement et sensibilisation du grand public, notamment par sa campagne « Changeons de menu ! »
- Plaidoyer auprès des décideurs politiques notamment à travers la diffusion de la déclaration des Nations Unies sur le droit des paysans et autres personnes vivant en milieu rural adoptée en 2018 par l'Assemblée générale des Nations-Unies.

En Afrique, SOS Faim intervient dans 7 pays : Bénin, Burkina Faso, Ethiopie, Mali, Niger, République Démocratique du Congo et Sénégal, en partenariat avec des Organisations Paysannes, Institutions de Microfinance, ou encore des organisations de défense des droits humains (notamment des droits des paysans, tels que l'accès à la terre et aux ressources naturelles, entre autres). Ses missions sont :

- Accompagnement institutionnel en vue d'un renforcement global des structures partenaires ;
- Appui financier pour faciliter la mise en œuvre de leur plan d'orientation stratégique.

CONTACT

SOS Faim Luxembourg

17-19, avenue de la Libération

L-3850 Schiffflange

Tél. : + 352 – 49 09 96

info-luxembourg@sosfaim.org

